

La Coquille vous informe

numéro 06 - MAI 2022



SOMMAIRE

EDITORIAL

p.2

VIE COMMUNALE

- Solidarité avec l'Ukraine p.3
- Vote du budget 2022 p.4
- Recensement p.5

VIE INTERCOMMUNALE

- Randonnée la Printanière p.6

BIBLIOTHEQUE

- Animation «Papier Recyclé» p.7

CADRE DE VIE

- Incivilités p.8
- Troc aux plantes p.9
- A la mare p.9

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

- Chantier participatif avec l'ANVL p.10
- Balade, AG et restitution de l'inventaire 2021 par l'ANVL p.10

DEVOIR DE MEMOIRE

- 8 mai 1945 et Expo «L'Héroïque Défaite» p.11

VIE ASSOCIATIVE

- Première projection ciné par la JAS p.12
- Paëlla du club St Jacques p.12
- Soirée poèmes et chansons p.13
- Budo - 5ème Dan pour Farik MEROUK p.13

TEMOIGNAGE D'UN ST JACQUES VILLOIS

- Chemin de St Jacques De Compostelle p.14 à 17

ZOOM SUR LE VILLAGE

- Brèves...pêle-mêle p.18 & 19

AGENDA

p.20

ÉDITORIAL

Déjà quasiment six mois écoulés en cette année 2022 ... Le temps passe vite !!!

Il faut convenir que l'activité ne manque pas tant au sein de notre village comme en témoignent le contenu de ce numéro de « La Coquille vous informe », qu'au niveau national où l'on arrive au terme d'un cycle d'élections de plus de deux ans (Municipales, Départementales, Régionales, Présidentielles et enfin, Législatives.



Un contexte compliqué est aussi bien présent, avec lequel il convient de composer. La COVID19, bien qu'amoindrie par l'effet positif de la vaccination, continue de sévir..... Continuons de garder les bons réflexes !!

Le conflit en Europe centrale perturbe la planète et son modèle économique. Le village contribue modestement à son niveau avec l'accueil et l'accompagnement d'une famille Ukrainienne avec l'appui d'un réseau de bénévoles, partenaires, entreprises, que je remercie.

Ce contexte n'empêche pas la commune d'avancer et par le vote du budget 2022 en avril, le Conseil Municipal

s'est fixé un programme de travail structuré mettant en avant la reprise de travaux d'entretien, mis en arrière-plan ces dernières années, faute de financement possible. De même, un certain nombre d'études sont mises sur la planche pour préparer les investissements futurs, tels que la Place de L'église, la voirie rue de l'Epinoy, les Eaux Pluviales, la défense incendie, A nous de rechercher toutes les aides et subventions possibles pour minimiser le « reste à charge » pour la commune..... Tout un art !!

La période estivale approche à grand pas, le soleil est déjà là et la sécheresse aussi.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce magazine, reflet de l'activité de notre village, et un très bon été à tous.

Francis Duchateau,
Maire de Ville-Saint-Jacques

«LA COQUILLE VOUS INFORME»

vient en complément du compte rendu du conseil municipal affiché dans la cour de la mairie, ou disponible sur le site internet de la commune dans le menu « vie communale » puis, « comptes rendus conseil municipal » ou **en scannant ce QR code.**



Amis rédacteurs potentiels :

Vous avez le souhait de vous exprimer sur un sujet permettant de valoriser notre commune, notre économie locale, notre patrimoine, nos habitants etc.... de faire paraître un article...., nous sommes prêts à vous recevoir pour vous indiquer notre ligne éditoriale et créer avec vous une publication. Sollicitez-nous par mail : comvsj77@gmail.com



Solidarité avec l'Ukraine

Une famille de Ville-Saint-Jacques a proposé et accueilli dans l'urgence et ponctuellement, 4 réfugiées Ukrainiennes. Nous les remercions pour leur initiative.

Il s'agit de Tetiana, la maman, qui a 44 ans qui est coiffeuse, Yeva, 20 ans faisait des études en marketing, Martha 15 ans était danseuse au ballet d'Odessa et Paulina 12 ans était au collège.



Elles viennent d'Odessa, où elles ont participé au soutien des forces ukrainiennes dont fait partie leur père et mari avant qu'il ne leur demande de partir.

Cette famille est suivie par Tatiana, ukrainienne de souche et psychologue qui habite Montcourt-Fromonville et qui nous a beaucoup aidé pour les accueillir.

Pour des raisons d'intimité et de recueillement, nécessaires à cette famille, la Mairie a pris le relais de la famille d'accueil en réhabilitant et privatisant ponctuellement 3 pièces au Marronnier, où grâce aux associations qui ont spontanément proposé de laisser leurs salles et participé à la réhabilitation, elles retrouvent une intimité nécessaire.

Cette famille se sent ainsi plus libre, moins pesante, et est du fait, plus apaisée.

Un groupe s'est spontanément constitué dans le village pour les aider : aménagement du Marronnier, démarches administratives, dons, sorties, transports, invitations à manger, etc...certaines communes proches comme Villecerf et Villemaréchal ont rejoint ce groupe en participant à l'ameublement du Marronnier ou aux aides alimentaires.

Depuis le 06 avril, elles reçoivent des cours de français sur place.

Mercredi 30 mars 2022, elles ont eu RDV à la Préfecture pour la finalisation du statut de protection temporaire, elles ont obtenu ce statut pour une durée de 6 mois, il est

accompagné d'une allocation financière effective 30 jours après, ainsi que du droit de travailler et de la couverture maladie universelle.

Les démarches de scolarisation des deux plus jeunes sont en cours.

Leurs sourires malgré les circonstances, ainsi que leur volonté de rendre service au village, font tomber la barrière de la langue et facilitent leur intégration dans la commune avec de nouvelles amitiés qui se lient au fur et à mesure des rencontres.

Le papa est au front en Ukraine, la maman et ses 3 filles sont choquées par cette fuite imposée et cette situation de réfugiée, mais elles sont très agréables, participatives et reconnaissantes.

Chacun de nous peut se rendre utile en les rencontrant, les invitant pour un café, un déjeuner ou dîner, les distrayant au bowling, piscine, ciné, sortie en forêt...etc.

Si vous les croisez au détour d'une rue du village, un seul sourire, un geste... leur fera le plus grand bien.

Le référent d'encadrement est Philippe Peradon, rapprochez-vous de lui si vous avez une idée pour leur venir en aide ou adoucir leur peine, ou contactez le CCAS de la Mairie.



Rappelons que les 9 et 12 mars ont respectivement été organisées 2 collectes, à la salle polyvalente et au sein de l'église, qui ont démontré la générosité et la solidarité des habitants du village et celles des villages voisins.

Vote du budget 2022 de la commune

Reprise des travaux d'entretien de la voirie

L'année 2021 s'est soldée sur le plan budgétaire par des bilans excédentaires tant en fonctionnement qu'en investissement. Cela permet d'aborder l'année 2022 de manière sereine et d'inscrire au budget de cette année une reprise d'un programme d'entretien et de maintenance de la commune.

Il convient toutefois d'intégrer le contexte inflationniste réel du moment induit par les situations de crises (COVID, Inflation, Energie, Ukraine,) qui induisent inévitablement des pertes de pouvoir d'achat et des augmentations de charges pour tous et donc aussi les collectivités.

C'est la raison pour laquelle, après une année de stabilité en 2021, le Conseil Municipal a voté une augmentation du taux des taxes Foncières bâti de 1% pour compenser en partie l'inflation de 2,8% constatée en 2021 et qui continue à croître.

Pour limiter le poids de la fiscalité, le Conseil Municipal s'est également prononcé sur le renforcement de la recherche des subventions et à maintenir le principe de privilégier les projets « aidés » afin de minimiser l'autofinancement et le « reste à charge » pour la commune de notre programme d'investissement. La Commission Finances sera chargée de détecter les organismes adéquats et d'appréhender leurs outils d'aides selon les thématiques abordées.

Cette démarche a débuté dès 2021 et s'avère fructueuse à l'instar des aides obtenues rappelées ci-dessous :

- **Accès « Handicapé » marronnier et Evacuation sud « salle des fêtes »** : 13 350€ Etat via la DETR
- **Tranche 2 du passage aux LED de l'Eclairage public** : 41 000€ Etat via la DETR et SDESM
- **Equipements de voiries (sécurité)** : 1 190€ via le fonds « amendes de police »
- **Changement chaudière fuel du Marronnier par une chaudière électrique** : 3 076€ via le CD77 (FER)

soit près de 58 000€ d'aides sur un programme de 110 000€, correspondant à un taux de recouvrement de 53% auquel s'ajoute la récupération de la TVA à hauteur de 16%.



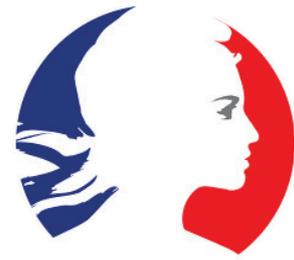
Des Projets et des études pour 2022

Côté « projets », l'année 2022 sera marquée par une séquence de travaux d'une part et la réalisation d'études d'autre part (liste non exhaustive) :

- **Eclairage Public** : Poursuite du passage aux LED via une 3ème tranche (aides SDESM et Région IdF à confirmer) : Montant de 65 000€
- **Mare et zone Station d'épuration** : opérations d'entretien de la végétation et des abords de la mare, enrochement des berges en partie « sud » et re-végétalisation de ce secteur (plantations de 28 arbres et 70 arbustes en lien avec le SIDASS) à l'automne : Montant de 20 000€ (plus part SIDASS)
- **Voiries communales** : engagement d'un programme de maintenance à la suite du diagnostic réalisé en 2021 : Montant de 20 000€
- **Place de l'église** : lancement d'une étude de faisabilité qui sera confiée à un cabinet conseil à sélectionner avec l'aide de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing : Montant de 15 000€
- **Rue de l'Epinoy** : Réalisation en interne d'une étude globale de reprise de la rue en partie haute suite aux nouvelles constructions, avec prise en compte des impacts « réseaux », branchements plomb, circulation / stationnements, eaux pluviales....) et recherche des aides possibles, en vue d'une phase « travaux » en 2023

Des finances « au beau fixe » mais un contexte environnant compliqué et évolutif Qui demande la plus grande attention sur l'engagement de nouveaux projets tout en veillant à sécuriser la trésorerie de fonctionnement de la commune..... Exercice d'équilibriste !!!

Le Recensement 2022



Le recensement diligenté par l'INSEE est terminé. Merci à tous ceux qui ont reçu chaleureusement les agents recenseurs. Nous ne connaissons le résultat officiel que dans quelques temps. Alors que la plupart des villages voisins sont en régression ou maintiennent leur population au même niveau, une première estimation évalue la population de Ville-Saint-Jacques à 840 personnes, en légère progression par rapport au précédent recensement (793 en 2016), ce qui souligne le dynamisme et l'attrait de notre village.

Nous profitons de cette «Coquille Vous Informe n°6» pour souhaiter une bienvenue aux nouveaux habitants.

Que ceux-ci n'hésitent pas à nous contacter pour tout renseignement ou besoin, ou bien pour toute suggestion afin d'agrémenter notre « bien vivre ensemble ».

Petit retour en arrière

Nous sommes en 1999, Marie France DESPREZ alors agent recenseur est reçue chez Monsieur Pierre LEGUBE et son épouse Gisèle.

La maman de celle-ci se met à entonner une chanson satirique sur le recensement, que nous souhaitons partager avec vous.

« Le recensement »

Ma brave concierge m'a appelé l'autre matin
Pour me donner des feuilles multicolores.
Elle m'a dit « vous remplirez ces bulletins,
Tâchez de comprendre, moi je n'y comprends rien »

Refrain

Ce recensement, c'est insensé,
On ne sait même pas par quel bout ça commence !
Ce recensement, c'est insensé,
On ne sait même pas par quel bout commencer !

Ma femme me dit : « Y'a une colonne, exprès
Pour déclarer la date de sa naissance.
Dois-je déclarer l'âge que j'ai pour de vrai,
Ou déclarer celui que je parais ?

Refrain

Pour que je puisse la compter dans mes impôts,
J'aurai voulu déclarer ma belle-mère.
Je n'ai pas pu et je trouve que c'est idiot
Qu'on n'recense pas aussi les animaux !

Refrain...



Le recensement militaire

Chaque jeune de 16 ans doit se faire recenser
Son recensement fait, il reçoit une attestation de recensement, qu'il devra présenter lors de certaines démarches (inscription au Bac, permis de conduire, concours...)

L'inscription se fait sur le site

[Presaje.sga.defense.gouv.fr](https://presaje.sga.defense.gouv.fr)

où en mairie avec pièce d'identité et livret de famille

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans

Randonnée la Printanière



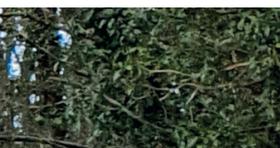
La Communauté de Commune de Moret Seine et Loing (CCMSL) a proposé et organisé une randonnée le dimanche 20 mars 2022, pour partir à la découverte du territoire de notre commune et de ses saveur.

Le point de départ des 3 circuits de randonnée proposés se faisait de la cour de la Mairie de Ville-Saint-Jacques : **Famille** : 8 km , **Découverte** : 13 km **Confirmé** : 16 km.

A l'arrivée une restauration était proposée par le Comité des Fêtes de Ville-Saint Jacques avec 2 formules possibles, « petit et grand randonneur ».

Un mini marché de producteurs locaux attendait les marcheurs à leurs retours pour leur faire découvrir leurs produits du terroir :

- Apiculteur (vente de miel et produits apicoles)
- Art sur bois (couteaux, objets...)
- Fromager (producteur fromage de chèvre et produits fermiers..)
- Maraîcher (produits de la ferme et du terroir...)
- Producteurs Bio (farines, huiles, pâtes)
- Couturière (vêtements, créations...)
- Exposition (peintures, graphisme...)



Une belle journée, victime de son succès. Deux fois plus de participants que prévu comparé au minimum attendu, avec une organisation qui a fait face, malgré des incivilités de stationnement constatées, et a tenu bon ! ...

Nous félicitons et remercions chaleureusement l'organisation et les agents de la CCMSL qui ont fait confiance au dynamisme des bénévoles et élus de notre village pour accueillir cette Printanière 2022, mais aussi les plus de 1000 randonneurs qui ont découvert ou redécouvert notre village, l'inarrêtable Comité des Fêtes de Ville-Saint-Jacques ainsi que les producteurs locaux du mini marché !

Animation « papier recyclé »



Le samedi 9 avril la Bibliothèque a organisé un après-midi « papier recyclé » avec Elodie, salle du Marronnier.

Celle-ci a réuni petits et grands pour leur faire découvrir les différentes étapes de la fabrication du papier.

Après quelques consignes, tous ont mis la « main à la pâte » ... à papier.

D'abord mélanger le papier à recycler dans un seau d'eau, puis le mixer pour obtenir une pâte, ensuite essorer ladite pâte, l'aplatir dans un cadre et la retourner...

Opération délicate mais néanmoins réussie, et pour terminer, la décorer avec des fleurs séchées ou fraîches, des coquillages, des tiges...

Après la période de séchage Elodie a exposé toutes les créations à la bibliothèque.

Incivilités... nous vous avons identifié !

A lors que nous devrions tous profiter des premières belles journées de l'année sans avoir à se soucier de ce type de problématique, vous monsieur ! vous débarrassez votre maison située sur le haut sud du village et vous rendez responsable de ce dépôt sauvage sur le haut nord rue de l'Épinoy, et en y abandonnant de plus, votre chien sans eau ni nourriture Et quelques éléments portant votre adresse...

Il existe 2 déchetteries prêtes à vous accueillir sur VOULX et MONTEREAU, (<https://www.sirmotom.fr/les-dechetteries/horaires-d-ouverture.html>) comment pouvez-vous polluer votre propre village et laisser en héritage à vos voisins, à la commune, ces débris en pleine nature.

Vous vous construisez un bel avenir, à vous et à nos enfants, en vous comportant ainsi...

Nous déplorons cet acte irresponsable et réprimandable...

Merci aux habitants dévoués qui ont participé à la récupération du chien, qui depuis, a été placé dans un refuge spécialisé.

Une procédure a été entamée par un dépôt de plainte pour dépôt sauvage et abandon d'animal.



Site sirmotom

Les 2 déchetteries de Montereau et Voulx

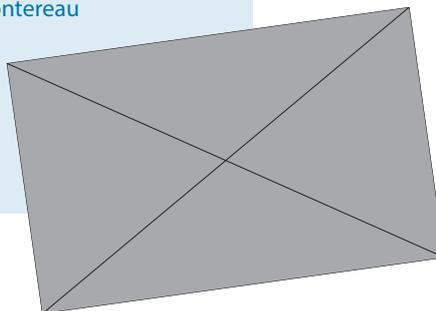
Deux déchetteries sont à disposition sur le territoire du SIRMOTOM pour y déposer les déchets qui par leur taille, volume ou leur nature (dangereux, toxiques) ne sont pas collectés par les circuits habituels de ramassage.

Déchetterie de Montereau

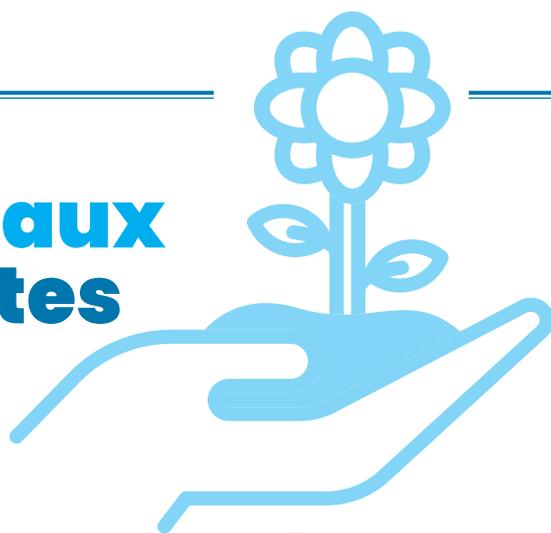
1, rue des prés Saint-Martin 77130 Montereau
Tél. : 01 60 96 75 20

Déchetterie de Voulx

Route de Saint-Ange 77940 Voulx
Tél. : 01 60 96 90 04



Troc aux plantes



Il faisait un froid de canard ce matin du 2 avril, un vent glacial jouait autour des stands du marché et les passionnés de plantes ont déménagé leur abri pour profiter des pâles rayons du soleil !

Dans ce décor, l'enthousiasme et la passion de Marie France et Myriane Desprez ont fait merveilles !

Le petit café offert par Yann Loison aussi !

Les plants de fraisiers, de vioerne-tin, d'ancolies, les plants de courgettes, les brins d'osier, les buis, ou les plantes aromatiques et tant d'autres plantes aux noms latins ou exotiques, s'échangeaient sous les conseils de nos « jardinières » averties.

Le public, fidèle ou curieux était là, et les échanges chaleureux !



- Pour les plants de tomates c'est trop tôt et il fait trop froid !
- Ça, vous pouvez le planter n'importe où, il se plaît partout !
- Mettez ces plants-là, à l'ombre
- Celles-là, elles se ressement toutes seules, surveillez-les !



A la mare...

L'aménagement de la mare se poursuit...

En parallèle avec les travaux de la nouvelle station d'épuration, nous poursuivons les travaux d'aménagement de la mare dans le but d'obtenir un ensemble harmonieux.

Les travaux de clôture de la future station vont démarrer très prochainement.

Il nous a donc fallu anticiper côté mare et faire les aménagements nécessaires sur la bordure ou cette dernière doit être installée.

Cela s'est traduit par deux interventions :

- **Abattage de deux peupliers** dépérissants qui se seraient ensuite trouvés au-dessus de la nouvelle clôture avec tous les risques de dégâts potentiels occasionnés par les chutes de branches mortes.



- **Reprise de la berge** très érodée sur ce secteur par empierrement pour assurer la stabilité de la zone et des ouvrages d'écoulements entre les deux mares.

Ce secteur ainsi sécurisé et stabilisé sera enrichi de nouvelles plantations à l'automne.

En parallèle de ces actions menées par des entreprises, notre équipe d'agents communaux (Stéphane et Brahim) a nettoyé et sécurisé toute la partie arrière de la mare.

Un grand merci à eux pour cette action qui participe de manière significative à l'embellissement de notre mare.



Chantier participatif avec l'ANVL

Dans le cadre de la construction d'un Atlas (inventaire) de la Biodiversité Communale avec l'Association Naturaliste de la Vallée du Loing (ANVL), et par une belle journée ensoleillée de fin d'hiver, une dizaine d'habitants se sont mobilisés le 12 février 2022 pour débroussailler un îlot du plan d'eau de 30 ha, le long de la RD606 (ancienne carrière).

Cette intervention permet de favoriser la nidification des oiseaux d'eau remarquables (ex : Mouettes mélanocéphales, sternes pierregarins).

Merci encore aux bénévoles !



Balade, AG et restitution de l'inventaire 2021 avec l'ANVL

Samedi 2 avril une vingtaine de naturalistes et autres passionnés de la nature se sont retrouvés dans notre village pour réaliser une balade d'observation de la biodiversité et s'est réuni pour l'Assemblée Générale de l'Association Naturaliste de la Vallée du Loing.

La balade a permis de réaliser une cinquantaine d'observations, qui complètent le suivi réalisé par les naturalistes dans le cadre du projet d'Atlas de la Biodiversité Communale.

La journée s'est terminée par une présentation du bilan 2021 des observations réalisées sur notre village, qui ont révélé une grande richesse faunistique et floristique.

N'hésitez pas à participer aux animations organisées sur notre village dans le cadre de ce projet et à contribuer aux observations en les intégrant dans la base de données GéoNat'ÎdF : <https://geonature.arb-idf.fr/>



La commémoration du 8 mai 1945

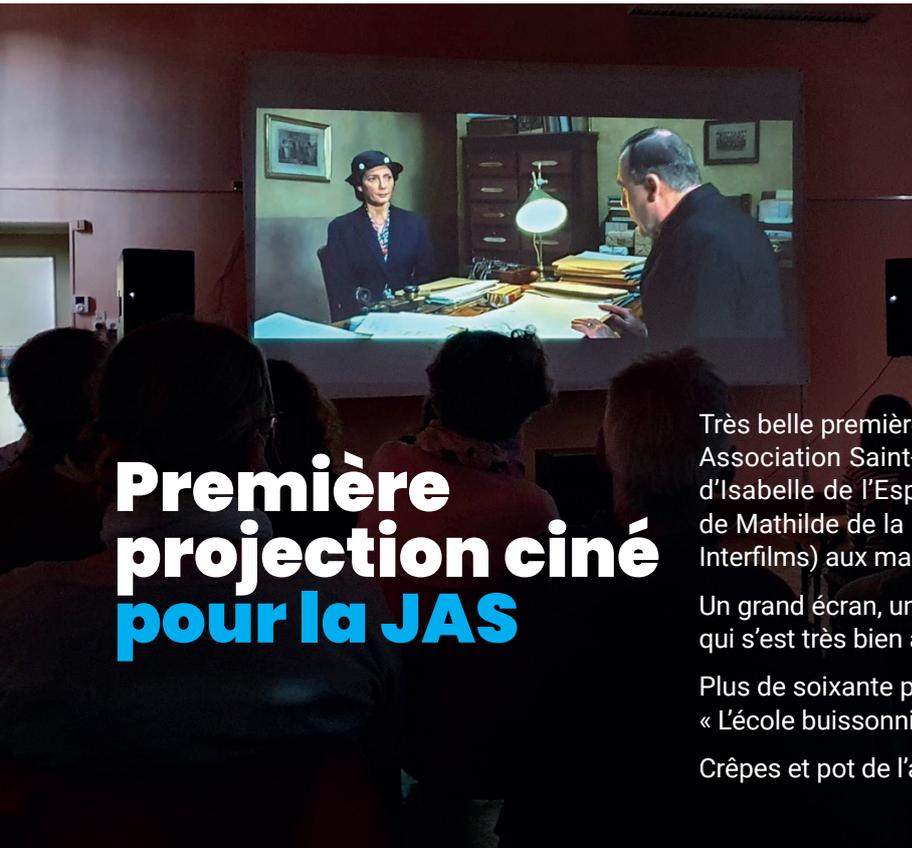
La commémoration ainsi qu'un hommage aux trois soldats « morts pour la France » inhumés dans le cimetière de Ville-Saint-Jacques, ont été rendus le dimanche 8 mai 2022 à 11h, au cimetière du village.

De façon plus intime, la Mairie a déposé dans l'après-midi une gerbe au couleur de l'Ukraine, en présence de la famille hébergée au Marronnier.

Exposition: L'HEROÏQUE DÉFAITE

S'en est suivie, une visite qualitative et documentée de l'exposition « L'Héroïque Défaite » organisée à la salle polyvalente du 7 au 15 mai par CDF'EXPO et son Président Christian PLONQUET, accompagné de son épouse Dominique.





Première projection ciné pour la JAS

Très belle première soirée Ciné-Club organisée par la Junior Association Saint-Jacques-Villoise (JAS) avec le concours d'Isabelle de l'Espace Des Habitants de Villemer (EDH) et de Mathilde de la Fédération des foyers Ruraux (adhérent à Interfilms) aux manettes techniques de la projection.

Un grand écran, un son de qualité et une salle du Marronnier qui s'est très bien adaptée.

Plus de soixante personnes ont apprécié cette projection de « L'école buissonnière » de Nicolas Vanier.

Crêpes et pot de l'amitié étaient de la partie. A refaire ?



La paëlla du Club Saint Jacques

Ce samedi 12 mars 2022, le club Saint-Jacques organisait son repas du printemps, dans un climat chaleureux et bon enfant.

Jeannine GRASTEAU la présidente toujours aussi dynamique mène son équipe de façon énergique.

La secrétaire Jacqueline dite « fais ci, fais ça », le trésorier Jean Claude surnommé bien évidemment « Picsou », sans oublier Annie et Sandrine qui ont géré le service comme des professionnelles.

Notre Saint-Jacques-Villois « Tony Calves » a assuré l'animation avec son accordéon et fait « valser » les convives.

En résumé un très bon moment de partage entre personnes bienveillantes, cherchant à se divertir et à oublier le temps d'un après-midi, la situation internationale.



Soirée poèmes et chansons

Vie Associative – Art’mania – Yapafoto – Bibliothèque :

Soirée « Lecture et Musique » le vendredi 22 avril, à la salle du Marronnier, avec une découverte des fables de Franc Nohain et de beaux textes de Brassens pour les auditeurs emplissant ce théâtre d’un soir. Catherine Hallé et Daniel Coué, mais aussi Christian Eloy et sa guitare, avec art, humour et bonne humeur ont fait merveille, le public reprenant avec eux des refrains bien connus.



Budo 5^e Dan de Iaido

Stage à Vallery (89) de iaido et kobudo, c’est-à-dire les armes comme le sabre pour le iaido, le tonfa pour le bâton et le ken en mousse et/ou en bois.

Nous remercions les clubs de Marolles, Montereau et Ville-Saint-Jacques pour leurs participations.

Un grand merci à Jean Pierre Allemand, président du Comité des Fêtes de Vallery et Viviane pour la préparation de la pause-café et thé. Un moment de convivialité indispensable pour l’esprit de l’équipe !

Merci à Maître Denis GAUCHARD, fondateur du Taikibudo d’avoir été parmi nous, son aide et son encadrement sont toujours appréciés pour améliorer la qualité technique de nos adhérents.

A cette occasion il m’a remis mon 5^eème Dan de Iaido.

Farid MEROUK



Saint-Jacques de Compostelle



Temoignage de Laurent GARNIER
Saint-Jacques-Villois



Nous sommes heureux de pouvoir vous publier le témoignage intime confié par un pèlerin Saint-Jacques-Villois.

Il s'agit de Laurent GARNIER habitant Rue de Dormelles, et qui, au travers d'un parcours personnel a effectué ce chemin de Compostelle dont Ville-Saint-Jacques est un des villages de passage.

Il nous propose de partager son histoire, telle que vécue et ressentie.

L'article est composé de 5 parties que nous publierons progressivement, dans les prochaines « La Coquille Vous Informe », sous forme de tome, en quelques sortes !

Pour cette Coquille vous informe, nous vous en délivrons 2 parties, et vous en souhaitons bonne lecture...

Le comité de rédaction de la commission «Communication»

L'histoire du chemin de compostelle

St Jacques le majeur était pêcheur sur le lac de Tibériade, en Galilée.

Après la mort de Jésus, il part évangéliser l'Espagne et plus précisément la région du nord-ouest, connue sous le nom de Galice.

Après plusieurs années, il revient à Jérusalem. Peu enclin au compromis avec les juifs traditionalistes et les romains, il est torturé et décapité en l'an 42 sur l'ordre d'Hérode Agrippa I, roi de Judée.

Deux de ses disciples prennent la fuite avec le corps de l'Apôtre dans une barque qui les conduit jusqu'en Galice où ils entèrent son corps.

A cette époque, sous administration romaine, il est interdit aux chrétiens, sous peine de mort, d'aller honorer les sépultures de leurs martyrs.

Alors, peu à peu, le tombeau est oublié jusqu'en 813, où l'ermite Pélage découvre sa sépulture, guidé par une mystérieuse étoile.

En 834, Alphonse II, roi des Asturies, entame le chemin à partir d'Oviedo, traçant ainsi le premier chemin de pèlerinage vers Compostelle, nommé Camino primitivo, ou Chemin primitif.

En 950-951, c'est l'évêque du Puy en Velay Godescalc, qui effectue le pèlerinage au départ du Puy-en-Velay. Grâce à la volonté des évêques successifs de l'église Saint-



Jacques de Compostelle, le pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle s'organise rapidement. Tout au long du chemin qui deviendra le Camino francés, de nouvelles villes naissent, des ponts sont construits ainsi que des abbayes et hôpitaux pour accueillir les pèlerins.

Le pèlerinage atteint son apogée au XIIème siècle. Quatre grandes voies françaises naissent au départ de Tours, Vézelay, Le Puy-en-Velay et Arles, ainsi que les étapes espagnoles. Des milliers d'hommes et de femmes, de toutes conditions et horizons, partent de chez eux et se dirigent, à pied ou à cheval, vers le tombeau de l'apôtre.

Leurs motivations sont nombreuses. La plupart partent de leur propre chef pour obtenir des indulgences et gagner des grâces, d'autres espèrent la guérison physique, d'autres encore offrent les souffrances du chemin par pénitence, espérant ainsi la rémission de leurs péchés ; enfin, certains prisonniers sont condamnés à accomplir la marche enchaînés et pieds nus, pour obtenir la remise de leur peine.

« Le bonheur du Chemin est fait de ces instants qu'ignoreront toujours ceux qui roulent à grande vitesse, là-haut, sur la chaussée sans obstacle du présent. »

Jean-Christophe Rufin, Immortelle randonnée



Le chemin de compostelle de nos jours

Certains parcourent le chemin à l'occasion du départ à la retraite, à la suite d'un évènement particulier ou douloureux et parfois en mémoire d'un être cher ou pour accomplir une promesse.

Des motivations religieuses

A ses fondements, le chemin de St-Jacques était un moyen de faire pénitence. Si aujourd'hui, le côté expiatoire n'est plus la raison essentielle des gens qui partent, la dimension religieuse représente pour certains, un élément important dans leur cheminement.

Aller jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle, c'est à la base, un pèlerinage catholique avec pour objectif d'aller honorer le tombeau de Saint-Jacques le Majeur, situé dans la crypte de la cathédrale de Santiago de Compostelle.

L'envie de marcher seul, de se retrouver

Au-delà des bienfaits de la randonnée pédestre, marcher dans les pas de millions d'autres pèlerins donne une dimension particulière à ce parcours. Le pèlerin traverse des grands espaces naturels comme l'Aubrac ou la Meseta, vit des moments joyeux ou difficiles, découvre des capacités physiques insoupçonnées.

Les instants propices à la réflexion, à la méditation ou tout simplement à la contemplation jalonnent le cheminement physique et intérieur. Beaucoup de pèlerins disent combien le chemin les a transformés, leur a apporté de la sérénité et du bien-être intérieur.

Le besoin de prendre le temps

Sur le chemin, le temps prend une autre dimension. Loin des pressions du travail, le rythme lent de la marche per-

met sans aucun doute de s'apaiser, de retrouver le bonheur dans des choses simples. Le pèlerin n'a de compte à rendre à personne, aucun exploit à réaliser... il n'y a sur le chemin, aucun point de contrôle, ni personne pour dire à quel rythme aller, le nombre de kilomètres à parcourir... il est face à soi-même et quel que soit sa façon de parcourir le chemin, ce sera le sien et uniquement le sien.

Les motivations sportives

Quel que soit la forme choisie, le pèlerinage est en soit un exploit physique. Parcourir des centaines de kilomètres demande à la fois de l'endurance, de la persévérance mais aussi un certain état d'esprit. Quelques-uns décident de se lancer vers Saint-Jacques de Compostelle, avec pour seul objectif de réaliser une performance sportive. Certains font un marathon par jour, d'autres essaient d'avaler le plus de kilomètres possibles, d'autres de réaliser le chemin avec le moins d'étapes.

L'aspect psychologique

Le chemin offre des ingrédients qu'on peut qualifier de thérapeutiques :

- l'activité physique quotidienne avec la marche
- le contact avec la nature et le soleil

- les liens bienveillants aux autres : on a un a priori positif sur l'autre qui partage la même expérience que nous, on est soutenus par les personnes qui tiennent les auberges
- avoir du temps pour contempler et être avec soi
- la présence de lieux et symboles sacrés qui permet de vivre sa spiritualité
- la sensation d'avancer chaque jour vers un but qu'on s'est fixé, en l'occurrence. Saint-Jacques de Compostelle ou une autre destination. Cela donne du sens



La suite?....

à suivre dans les prochaines « La Coquille Vous informe » mais vous pouvez, en attendant, visionner la page Youtube de Laurent GARNIER en scannant le QR Code suivant:



Brèves... pêle-mêle

Intercommunalité :

Dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire, une large consultation citoyenne est lancée par la Communauté de Communes de Moret Seine et Loing. A ce titre, un questionnaire a été élaboré afin de recueillir la perception que les administrés ont de l'action publique, en général, sur le territoire et ses attentes pour les prochaines années. Pour ne pas subir, il faut y contribuer et nous vous invitons à répondre à cette enquête : <https://airepublique.typeform.com/CCMSL>.

Ressources humaines communales :

Après la signature du renouvellement du contrat de Fanny SARD au secrétariat jusqu'au 30 septembre 2022, arrivée depuis le 1er janvier de M. Brahim BOUHAIID. Il épaula Stéphane DESCANTES dans ses tâches quotidiennes.

Urbanisme – Projet de lotissement « ORGE ET NOIX » rue de Noisy :

Une étude détaillée du permis d'aménager déposé par la SCI d'ANGEL a été réalisée par la commission Urbanisme & Travaux. La commune a rencontré en janvier le porteur du projet et a remis une note de recommandations.

Vie Associative

Fête de la Saint Vincent :

Les confrères ont honoré la St Vincent le samedi 22 janvier 2022, à minima, du fait du contexte sanitaire.

Un vin « blanc » chaud « made in Ville Saint Jacques », a été offert par la Confrérie de St Vincent.

Benjamin RICHTIN reste pour 2022 et pour la troisième année consécutive, le Bâtonnier référent.

Vie Associative – Taille de la vigne de la Confrérie de St Vincent :

Le samedi 5 mars, les confrères se sont retrouvés pour participer à ce travail annuel prépondérant pour la future récolte de raisin. Devant un pied de vigne il peut s'agir d'un « grand moment de solitude » comment s'y prendre, que dois-je couper ? ... que dois-je garder ? ... Heureusement les conseils toujours bienveillants de Guy RICHTIN et de Patrick DUJON ont permis l'opération.

Environnement – Plan d'eau RD606 :

Rencontre avec les carriers le 16 mars 2022 pour faire un historique de ce plan d'eau et esquisser la suite. La société GSM reste sur l'engagement de cession du plan d'eau à la commune, une gestion minimaliste du site est faite à ce jour par la société GSM.

Election présidentielle 2022 :

Nous avons respectivement au premier et second tour atteint un taux de participation de 83% et 80.5, contre 73.7% et 72% au national. Le village se distingue par une participation citoyenne, au-delà de la moyenne nationale.

Devoir de mémoire:

Célébration de la journée de la Déportation à la stèle du Pimard à Dormelles le 22 avril, haut lieu de la Résistance dans le canton de Moret. Cette cérémonie a rassemblé les élus, les anciens combattants, les élèves de 3ème du collège A.Sisley avec leur enseignante et des habitants. Une cérémonie empreinte d'émotion, de respect et de confiance en l'avenir qui s'est achevée par une belle Marseillaise chantée « a capella ».

Randonnée ANVL :

Par une belle journée, une nouvelle randonnée a eu lieu le samedi 7 mai en direction du plan d'eau (35ha) des anciennes carrières le long de la RD606, sous la conduite de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing.

Fête des voisins :

Une fête des voisins a été organisée le 14 mai par la « Rue du moulin » relançant ainsi ces moments de partage favorisant le bien vivre ensemble.

Fête du voisinage :

Un moment de partage et de convivialité intitulé « l'Amicale des voisins » a été organisée à l'école du Cormier, à 19h30 le vendredi 20 mai, par l'Amicale Scolaire.

Travaux place de l'église :

Finalisation du document « projet » affichant la vision communale. Rencontre de la Communauté de Communes le 25 avril pour un accompagnement et l'objectif de sélectionner un Bureau d'Etudes afin de réaliser une étude de faisabilité.

Economie locale – Boulangerie :

Jérémy REOS est dans la phase de finalisation de ces travaux pour offrir au Saint-Jacques-Villois une installation de qualité. Réouverture le 17 mai.

Vie Associative – Exposition Yapafoto :

Une exposition de photographies a eu lieu les samedi 21 et dimanche 22 mai 2022 dans la salle polyvalente du village. Chaque membre de l'association a pu exposer plusieurs photos sur les thèmes « Jour de marché - A l'abandon - et une série sur un thème libre ».

Economie locale – Garage :

Vous avez remarqué une effervescence autour du garage signe d'une réouverture avec un nouveau repreneur qui a réalisé une opération de nettoyage et une fermeture du site (clôtures, portails, ...).

Economie locale – Taxi :

Nous vous informons de l'implantation de la SARL Teddy COMAN, TAXI (06 70 59 24 92) 7 rue du Puits Goury, qui vient renforcer la présence de la SARL Ruddy HELDIRE, TAXI (06 08 24 43 40) déjà implanté sur le village, 5D rue de l'Épinoy.

Travaux Voirie :

Il faut distinguer les travaux d'entretien de ceux d'investissement qui nécessitent des études (en cours actuellement) et des aides. Un programme d'entretien est programmé début juin sur l'ensemble du village. Il est question de reboucher la majeure partie des « nids-de-poule » pour enrayer les dégradations.

Travaux Ecoles du Cormier (RPI) :

Rassemblement Pédagogique Intercommunal - Une étude est en cours sur le remplacement du système de chauffage défectueux.

SIDASS :

Mise en service fin juin de la nouvelle station d'épuration, suivie de la démolition de l'ancienne et la végétalisation du site à l'automne.

Equipe municipale :

M. Philippe PERADON succède à M. Pascal RIFAUT, démissionnaire, en tant que second Adjoint au Maire.



Rappel de restriction pour éviter les nuisances

Nuisances liées aux espaces verts et aux travaux.

Rappel des jours et horaires autorisés (arrêté n°15/95) pour les activités générant des nuisances sonores (tondeuses et outils) :

- du lundi au vendredi de 8h30/12h00 et de 14h30/19h30
- le samedi de 9h/12h et de 15h/19h
- le dimanche de 10h à 12h

et doncnon autorisées en dehors de ces plages, ainsi que les jours fériés.

Le brûlage des déchets verts est lui légalement, strictement interdit (circulaire du 18/11/2011 et article 84 du règlement sanitaire du 77).

Numéros utiles

- **SAMU / Urgences médicales** : 15
- **Police** : 17
- **Pompiers** : 18
- **En cas d'urgence**, composer le 112 depuis votre téléphone portable
- **Urgences dentaires** : 08 92 23 11 28
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Pharmacie de garde** : appeler le commissariat de Moret au 01 64 70 56 36
- **ENEDIS** : 09 72 67 50 77
- **SAUR 24/24** : 03 58 58 20 09

Mairie

01 60 96 66 01

52 rue grande
mairie.ville.st.jacques@wanadoo.fr



Ville-Saint-Jacques



www.ville-saint-jacques.fr



Application panneapocket.com

Horaires d'ouverture :

le mercredi de 8h30 à 12h00
et 14h00 à 18h00
le samedi de 10h30 à 12h30

AGENDA 2022

MAI

Samedi 7 Mai

Sortie nature printanière
avec l'ANVL

Samedi 7 au Dimanche 15 Mai

EXPOSITION L'Heroïque Défaite, salle
polyvalente

Samedi 14 Mai

Fête des voisins organisée par la rue
du Moulin

Vendredi 20 Mai

Repas «L'Amicale des Voisins»
à l'école du Cormier

les 21 & 22 Mai 2022

EXPOSITION YAPAFOTO
Salle Polyvalente - 10h/18h

Du 26 au 29 Mai 2022 :

Les 30 ans du Jumelage
avec nos amis Allemands de
STARZACH

JUIN

Samedi 18 Juin 2022 dès 19h30

FÊTE DE LA MUSIQUE
Place de l'église- soirée musicale
et restauration sur place

Les 18 & 19 Juin

EXPOSITION ART'MANIA ET VIDE
ATELIER
Salle du Marronnier

JUILLET

Dimanche 3 Juillet 2022

Course d'orientation
Départ place de l'église - 10h00

Mercredi 13 Juillet :

FETE NATIONALE
Place de l'église - Soirée
musicale et restauration
sur place

Du 31 Juillet au 5 Août

Venue des jeunes Allemands
du Jumelage avec STARZACH

AOÛT SEPTEMBRE

Retenez cette date !

Brocante cour de la mairie
le 11 septembre...
restauration sur place

Cet agenda est indicatif et non exhaustif.

L'application Panneapocket et notre
page Facebook nous permettent
au quotidien d'actualiser et de vous
préciser le déroulement de ces
manifestations.

N'hésitez pas à les consulter !

- <https://www.facebook.com/villesaintjacques>
- <https://app.panneapocket.com/>

Retrouvez l'intégralité actualisé de l'agen-
da de notre territoire sur les sites internet
de la Communauté de Commune de Moret
Seine & Loing (CCMSL) et de Ville-Saint-
Jacques

<https://www.ccmsl.fr/>

<http://www.ville-saint-jacques.fr/>



web

Directeur de publication : Francis Duchateau

Comité de rédaction : Elisabeth de Vigneral, Sandrine Gentet, Patrick Goubin, Bernard Louguet

Mise en page : Vincent Lefèvre - Bernard Louguet